

DIAGNOSTIC TERRITORIAL COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE LIBOURNE

I. La gouvernance alimentaire : contexte global et enjeux

Dans un contexte de croissance démographique de la population mondiale¹ et d'urbanisation croissante, la question de l'approvisionnement alimentaire devient urgente. L'augmentation de la demande en produits agricoles et en particulier l'évolution des préférences alimentaires² (mode de consommation hyper-carnée tendant à se généraliser à l'échelle du globe³, consommation de produits hors-saison et venant de loin) des populations des pays du Nord et des pays émergents fera de l'utilisation des terres arables, des énergies fossiles et de l'eau un facteur essentiel pour assurer les approvisionnements alimentaires à venir⁴.

La manière dont se nourrissent actuellement les territoires n'est pas durable, en témoignent les nombreux impacts environnementaux (dégradation des terres arables, épuisement des eaux souterraines, disparition des ceintures vertes, perte de biodiversité, dépendance pétrolière et réchauffement climatique), sanitaires (augmentation des maladies directement liées à l'alimentation : surpoids, maladies cardio-vasculaires, cancers), sociaux (quel accès à une alimentation de qualité pour les populations défavorisées ?), et économiques (problèmes d'équité entre filières alimentaires, question de l'emploi dans les zones agricoles et rurales) de notre mode d'alimentation.

L'alimentation, besoin humain fondamental est donc un sujet transversal et représente un enjeu stratégique pour la résilience des territoires : agir pour une alimentation durable permettrait à la fois de lutter contre le réchauffement climatique, contre la diminution des terres agricoles et donc le maintien des ceintures vertes, préserver la biodiversité, faire du lien social.... L'alimentation est un véritable levier de développement durable des territoires.

Ces constats nous obligent à repenser notre mode d'alimentation et par ce biais, l'organisation de nos territoires. Il est alors légitime de s'interroger sur points suivants : Comment construire des territoires durables, sous l'angle de l'alimentation ? Comment faire pour que les productions locales se retrouvent dans nos assiettes ? Comment approvisionner les territoires, en pensant à la fois à l'équilibre écologique, à la santé des habitants, à l'équité en terme d'accès à une alimentation de qualité, à la façon dont les relations rural-urbain doivent désormais se penser ?

L'enjeu alimentaire s'inscrit dans un cadre bien plus vaste que la simple question de la production alimentaire, de la question de « se nourrir ». Parler de la question de

¹ 9,2 milliards d'hommes en 2050

² En 2000 : 229 millions de tonnes de viandes consommées dans le monde
En 2050 : 465 millions de tonnes de viandes le seront (estimation FAO)

³ La production de produits d'origine animale (viande, fromages...) nécessite plus de ressources et d'énergie (source Ademe) : pour obtenir 1 kg de protéines animales, il faut produire 7 à 9 kg de protéines végétales

⁴ À l'horizon 2050, l'augmentation de la population et des revenus devrait se traduire par une demande mondiale de produits alimentaires de 70 pour cent supérieure à celle de 2009 (Rapport de la FAO de 2011, L'état des ressources en terre et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde)

l'alimentation revient à prendre en considération toutes les dimensions de l'alimentation : agriculture, préservation de la biodiversité, lutte contre le réchauffement climatique, santé publique, lien social, économie et emploi...

Les politiques en faveur de l'alimentation se développent de plus en plus au niveau national et sont généralement relayées au niveau régional. En Aquitaine, on constate une multitude d'actions, d'initiatives et de projets en lien avec l'alimentation⁵. Toutefois, sur le terrain, la réflexion sur l'alimentation se réduit généralement à des actions ponctuelles en faveur des circuits courts, des jardins partagés ou des approvisionnements alimentaires locaux et/ou bios dans la restauration collective. Par ailleurs, les politiques alimentaires sont généralement davantage axées sur la sensibilisation des consommateurs plutôt que sur les incitations des agriculteurs/industries agroalimentaires en termes économiques. Enfin, malgré une profusion d'initiatives locales, qui s'articulent généralement uniquement autour d'un des nombreux aspects de l'enjeu alimentaire, on constate une absence de réflexion en profondeur, interrogeant les problèmes sous-jacents de notre mode d'alimentation. Les politiques alimentaires globales font aujourd'hui défaut et le manque d'approche globale empêche de fédérer les acteurs. L'alimentation ne représente pas une priorité sur l'agenda des acteurs locaux, engagés dans d'autres composantes de la ville durable : transports, énergie, déchets...

Or, l'alimentation est une problématique transversale qui doit être abordée de manière globale, réfléchie et intégrée à l'échelle du territoire. Il apparaît nécessaire de dépasser les sentiers des initiatives ponctuelles et cloisonnées, qui ne se connaissent pas entre elles, pour aller vers la construction d'une véritable politique alimentaire intégrée au territoire aquitain, s'inscrivant dans les problématiques d'aménagement et d'urbanisme. L'idée serait de faire évoluer notre approche sur la question alimentaire, de replacer l'alimentation au cœur des priorités des politiques publiques en passant d'un ensemble d'actions à un vrai système de gouvernance alimentaire territoriale. Au-delà des actions individuelles, il apparaît nécessaire de passer à la vitesse supérieure en construisant un cadre global de gouvernance alimentaire, facilitant la cohésion sociale à l'échelle du territoire, afin d'encadrer les actions individuelles.

La gouvernance alimentaire territoriale renvoie à une démarche de coordination de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire afin de reconsidérer la problématique de l'alimentation, de manière globale, à l'échelle des territoires. L'objectif serait d'engager une démarche participative afin de **co-construire une politique alimentaire globale**

⁵ A ce sujet, Pays et Quarters d'Aquitaine (PQA) a récemment publié un recueil d'expériences « Démarches locales en matière d'agriculture et d'alimentation sur les territoires en Aquitaine » qui regroupe 23 expériences menées sur le territoire Aquitain.

intégrant l'ensemble des dimensions de l'alimentation afin de permettre à tous un accès économique, social et de proximité, à une alimentation suffisante, de qualité⁶ et durable.

II. La gouvernance alimentaire, une réponse pertinente aux enjeux des territoires, sous l'angle de l'alimentation

- ❖ **Une réponse pertinente à une réelle demande sociétale** : en cette période de crise alimentaire, engendrée par toute une série de scandales, face à aux enjeux écologiques planétaires, à la mondialisation des échanges, à la standardisation des produits industriels, les consommateurs tentent de retrouver une dimension humaine au produit. De plus en plus réticent face aux évolutions technologiques, diabolisées par les médias, le consommateur rejette en bloc les OGM, les farines animales, les additifs chimiques alimentaires, et se réfugie dans des valeurs jugées plus sûres (produits bio, produits frais, produits de terroir...). Ainsi, aller dans le sens d'une reterritorialisation de l'alimentation, d'une meilleure transparence des produits alimentaires (traçabilité, étiquetage en fonction des procédés et des origines), d'une revalorisation de nos spécificités régionales, permet d'apporter une réponse adaptée aux nouvelles exigences et attentes des consommateurs.
- ❖ **Une réponse à la crise écologique** : Agir pour une alimentation plus durable permet de lutter contre le réchauffement climatique (par la limitation des émissions de GES, par la maîtrise de la consommation d'énergie, la réduction des emballages et la diminution du gaspillage), mais aussi de préserver les milieux naturels, la biodiversité des sols, les écosystèmes forestiers, les milieux aquatiques, la reconquête de la qualité de l'eau, de maîtriser les consommations d'eau, par des types d'agriculture respectueuses de l'environnement (agroécologie, agriculture biologique...) et de maîtriser les déchets (diminution du gaspillage, des emballages, optimisation de l'offre alimentaire par rapport aux besoins réels).
- ❖ **A long terme, une diminution des dépenses de santé** : L'obésité et les maladies liées à l'alimentation creusent le déficit de la sécurité sociale. La promotion d'une nourriture saine, de qualité nutritionnelle et en quantité suffisante conjuguée à la promotion d'activité sportive entraînerait des répercussions positives sur la santé publique, et moins de dépenses.
- ❖ **Les bénéfices de la gouvernance alimentaire ne sont pas qu'écologiques ou sanitaires, ils sont aussi sociaux et culturels** : cohésion sociale par l'accès à une alimentation de qualité pour tous, amélioration du cadre de vie, nouveaux rapports sociaux entre urbains et ruraux, revalorisation du statut de l'agriculteur et des populations rurales de manière générale, revalorisation du patrimoine alimentaire et des spécificités régionales...

⁶ Une alimentation sûre d'un point de vue sanitaire et de qualité nutritionnelle

- ❖ **La gouvernance alimentaire suppose aussi de stimuler et de diversifier l'emploi dans le secteur agricole et les zones rurales** en encourageant la création d'exploitation à taille humaine et le développement de l'agroécologie, permettant de retourner la tendance actuelle d'absorption des petites exploitations diversifiées par les grandes exploitations de monoculture⁷. Le développement d'une agriculture périurbaine « dédiée », la lutte contre le gaspillage inhérent aux trop nombreux intermédiaires de la chaîne alimentaire permettrait également de créer de nouveaux emplois. Les circuits courts et de proximité représentent un enjeu fort en termes de développement économique agricole et répondent à une demande croissante de la société. En recréant du lien entre les consommateurs et les producteurs, les circuits courts contribuent au maintien d'une activité agricole en zone périurbaine et sont facteurs d'une plus grande valeur ajoutée pour les agriculteurs.

L'alimentation offre une entrée particulièrement pertinente, large et transversale pour agir et repenser l'aménagement du territoire. Les territoires peuvent utiliser leur marge de manœuvre politique et budgétaire pour adapter l'aménagement des territoires à des systèmes alimentaires locaux et diversifiés : création de systèmes alimentaires locaux de petite taille, redynamisation des zones rurales et réorganisation de l'espace agricole avec l'agroécologie, mise en place de réseaux de distribution alternatifs bien plus courts, création et sécurisation des ceintures vertes périurbaines dédiées à un approvisionnement de proximité et de qualité...

Enfin, la thématique de l'alimentation au sens large met en cohérence l'intérêt individuel et l'intérêt collectif, propre à renforcer une dynamique et une synergie et à réduire de nombreuses tensions au sein du territoire. C'est en menant une approche globale de l'alimentation, que des luttes menées isolément peuvent se mouvoir en un ensemble cohérent, qui fasse système.

⁷ D'après le recensement agricole de 2010, en Aquitaine, près d'une exploitation non spécialisée sur deux a disparu en dix ans.

III. Zoom sur la CALI

Enjeux de gouvernance alimentaire pour la CALI : Le territoire de la CALI est caractérisé par une représentation forte des activités vinicoles et viticoles dans son économie. Structure récente et pas encore pas bien mise en place, la CALI pâtit d'un problème de visibilité auprès des habitants et ses compétences sont encore assez floues. L'alimentation pourrait être un vecteur de visibilité de la CALI auprès de tous. Pour cela, la CALI doit asseoir sa position de pôle d'équilibre aux portes d'une métropole bordelaise en construction, en misant sur la solidarité territoriale.



La CALI en chiffres

- ❖ 34 communes
- ❖ Superficie : 456,3 km²
- ❖ 70 000 habitants
- ❖ Un habitant de la CALI sur 3 habite à Libourne
- ❖ Densité de population : 143 habitants/km² (équivalent Gironde)
- ❖ +1,3 % d'habitants en 10 ans, entre 1999 et 2009
- ❖ 33% d'habitants en plus de 2007 à 2040
- ❖ 26 176 actifs ayant un emploi en 2009

Le territoire de la CALI, grandes tendances

Démographie

- ❖ Une tendance à attirer de nouveaux habitants qui se confirmerait à long terme
- ❖ Un tissu à dominante péri-urbaine peu dense : 19 communes sur 32 comptent moins de 1000 habitants

CSP

- ❖ Une surreprésentation des ouvriers et employés et une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles

Emploi, formation

- ❖ Un taux de chômage particulièrement élevé : 14,7% (contre 11% pour la Gironde)
- ❖ Un niveau de formation de la population particulièrement faible, en particulier chez les jeunes
- ❖ La ville de Libourne fait partie, après Lormont et Cenon, des villes ayant la plus forte couverture par le RSA dans le département de la Gironde
- ❖ Un secteur public particulièrement pourvoyeurs d'emplois salariés sur le territoire de La Cali

La filière viticole au cœur de l'agriculture locale

- ❖ **L'emploi viticole** en Libournais : **80 %** de l'emploi salarié agricole
- ❖ **L'emploi salarié viticole** est particulièrement important
- ❖ Le canton de Libourne nécessite plus de 40 actifs à temps plein pour 100 ha. Un tiers des emplois sont pourvus par de la **main-d'œuvre familiale**, principalement par des chefs d'exploitation et coexploitants
- ❖ La **filière viticole** représente plus de **neuf exploitations sur dix**. La viticulture contribue ainsi à **95 % de l'agriculture** contre 85% en Gironde.
- ❖ **Les vins d'appellation constituent 95% de la valeur** de la production agricole de l'arrondissement de Libourne et **39 % de la valeur du département**.
- ❖ Valeur du patrimoine foncier agricole hors forêt = plus de trois milliards et demi d'euros, soit près de la moitié du total girondin (arrondissement de Libourne, 2007)
- ❖ **Trois cantons sur huit** (Libourne, Lussac et Castillon) pèsent à eux seuls pour **85% de cette valeur** (appellations prestigieuses)
- ❖ **Dans l'arrondissement de Libourne, la vigne occupe les deux tiers des terres agricoles mais représente 98% du foncier en valeur.**
- ❖ **Une trentaine d'éleveurs de vaches laitières** sur la CALI, en Gironde, 124 éleveurs

Figure 1 Part de la production agricole en 2007

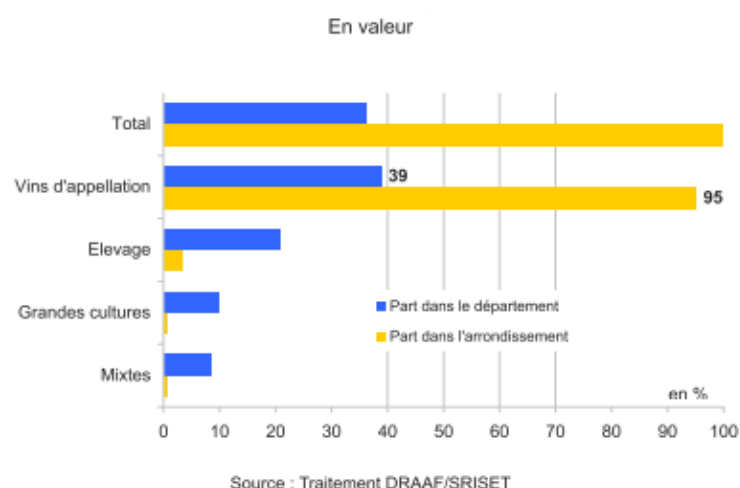
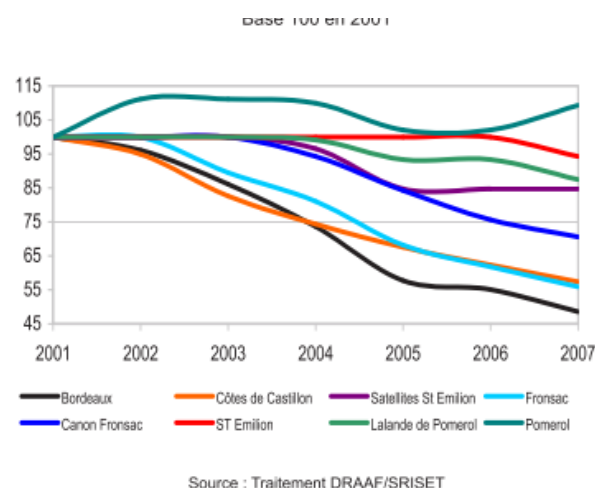


Figure 2 Evolution des valeurs vénale des terres viticoles entre 2001 et 2007



Initiatives des collectivités en lien avec l'alimentation

- ❖ **Saint Denis de Pile/lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective**

Programme "les p'tites poules" pour réduire le gaspillage alimentaire dans la cantine scolaire de l'école primaire de Saint-Denis de Pile.

- ❖ **Coutras/Jardins Partagés**

Projet des jardins partagés qui s'inscrit dans le programme de la municipalité

IV. La CALI et son bassin de vie : zoom sur le pays du libournais

Le Pays du Libournais est organisé autour de sa ville centre, Libourne, située à proximité de l'agglomération bordelaise. L'organisation de ce territoire s'est construite sur un modèle équilibré assuré par un espace urbain composé d'une ville-centre structurante et d'un maillage de petites villes dynamiques composant son arrière-pays. Aujourd'hui, le Pays du Libournais représente le 2ème pôle d'emploi de la Gironde, majoritairement à Libourne et dans le secteur des services. Le Pays du Libournais conserve toutefois un caractère rural très marqué du fait notamment de son activité viticole dominante et traditionnelle. L'enjeu principal du territoire est de continuer à affirmer ses caractéristiques dans un contexte d'urbanisation croissante, notamment face à une aire urbaine Bordelaise en expansion.

Le pays du Libournais

- ❖ 137 communes
- ❖ 1 communauté d'agglomération (CALI) et 7 communautés de communes
- ❖ 1 324 km²
- ❖ 151 693 habitants au 1er janvier 2013
- ❖ 115 hab/km²



Figure 2 Communautés de communes du Pays du Libournais

Figure 4 Une spécialisation agricole affirmée

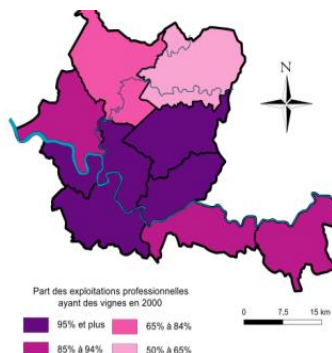


Figure 31 Des densités introduisant un espace "semi-urbain"

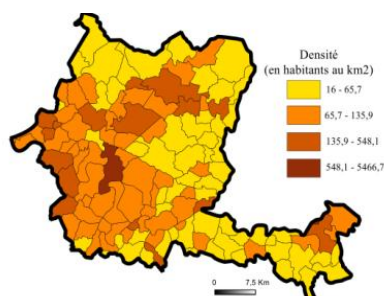
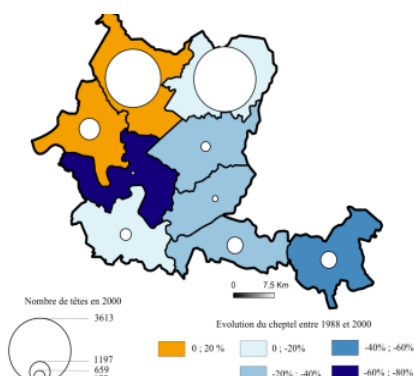


Figure 5 Une répartition inégale du cheptel bovin



Les spécificités du pays du libournais

- ❖ Une spécialisation viticole affirmée, des appellations viticoles de renommée
- ❖ Territoire de transition entre monde urbain (lié à la proximité de la CUB et de Libourne) et monde rural
- ❖ Une population à caractère semi-rural répartie de manière déséquilibrée
- ❖ Un territoire plus fortement touchés par le chômage qu'au niveau départemental et national
- ❖ Une dimension professionnelle de l'agriculture très marquée : une exploitation agricole professionnelle de Gironde sur trois est libournaise
- ❖ Un pôle d'emploi très hétérogène : la densité des emplois (privés et publics confondus) varie de 1 à 4 entre la Communauté de Communes du canton de Guîtres (176 emplois pour 1.000 habitants) et celle du Libournais (619 emplois pour 1.000 habitants)
- ❖ Une activité industrielle fortement influencée par la viticulture, en particulier la filière emballage (40% de l'emploi total industriel)
- ❖ Le Libournais, premier cheptel bovin de Gironde est constitué de 11.606 têtes, en diminution de 2.700 têtes depuis 1988. Il se compose de 3.856 vaches nourrices (33%) et de 2.509 vaches laitières (22%).

Figure 6 Les cantons les plus agricoles

Zoom sur la viticulture

- ❖ Les terres viticoles occupent plus de 60% des surfaces agricoles, soit 40.000 hectares.
- ❖ Des cantons très agricoles (Pujols, Sainte-Foy-la-Grande) avec plus de la moitié de leur surface totale réservée à l'agriculture (68 et 65%).
- ❖ ...et un phénomène de déprise agricole sur les cantons de Guîtres et de Coutras
- ❖ Des appellations viticoles de renommée

Cantons	Pujols	Libourne	Sainte-Foy-la-Grande	Coutras	Guîtres
% SAU (1) Surface totale	68%	49%	65%	29%	31%
Fraction des actifs employés dans l'agriculture	1/3	1/10	1/5	1/20	1/7
Nombre d'exploitations	426	668	345	236	355
% des exploitations Exploitations totales	10%	16%	8%	6%	9%
Nombre d'exploitations pour 100 ha de SAU	5,31	9,86	4,02	4,25	5,94
Nombre d'exploitations pour 100 ha	3,61	4,91	2,61	1,25	1,84

Recensement agricole 2000 - Agreste

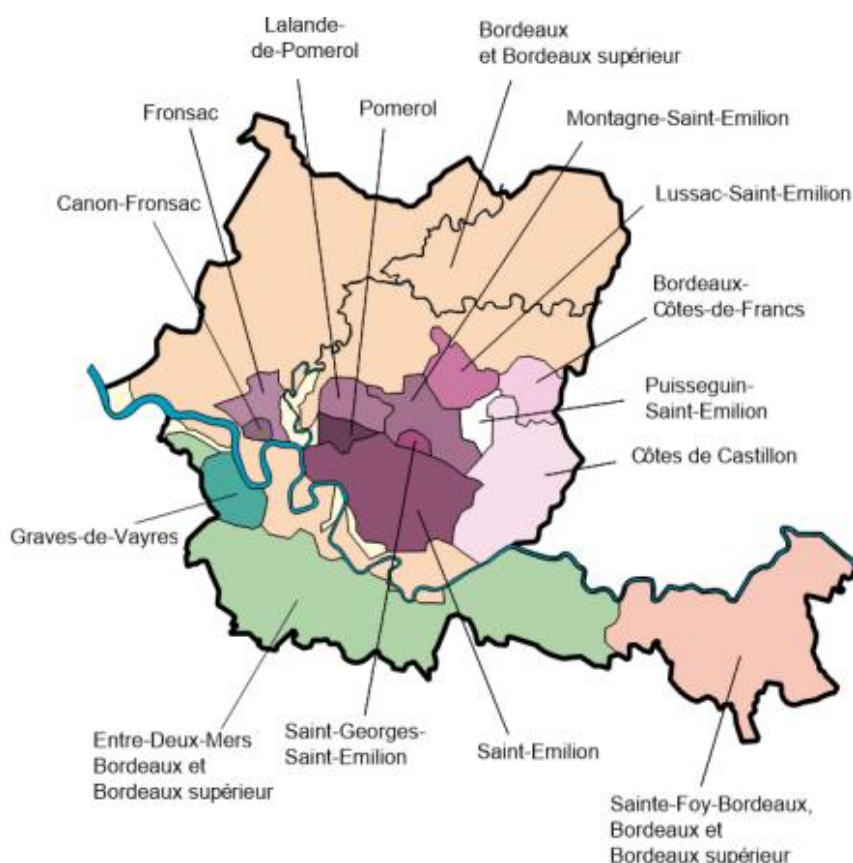
Figure 7 Les cantons les moins agricoles, aux profils hétérogènes

Cantons	Castillon-la-Bataille	Lussac	Fronsac	Branne	Référence Pays du Libournais
% SAU (1) Surface totale	64%	60%	56%	66%	52%
Fraction des actifs employés dans l'agriculture	1/3	1/2	1/3	1/3	1/5
Nombre d'exploitations	504	613	501	472	4.120
% des exploitations Exploitations totales	12%	15%	12%	11%	100%
Nombre d'exploitations pour 100 ha de SAU	7,8	7,0	6,6	5,3	6,2
Nombre d'exploitations pour 100 ha	5,0	4,2	3,7	3,5	3,2

Recensement agricole 2000 - Agreste

(1) SAU : Surface Agricole Utile, soit la superficie des terrains mis en culture.

Figure 8 Des appellations viticoles de renommée



V. Argumentaire sur la nécessité de mettre en place une gouvernance au sein de la CALI

N'y a-t-il pas une incohérence à ce que les agriculteurs du Libournais ne nourrissent plus les habitants du Libournais ?

Problématiques : En lien avec les compétences de la CALI, quelle contribution apporter pour pérenniser les activités agricoles locales (sensibilisation, commande publique, action foncière, structuration des filières) ? Comment les Agenda 21 dialoguent entre eux sur des questions de coopération, de solidarité territoriale ? Comment tisser des liens Bordeaux/CALI ? Quels partenariats peuvent être mis en place ? Quelles pistes en termes d'acteurs, quelles interactions entre ces acteurs ? Quelle méthode mettre en place sur le territoire de la CALI ? CALI mal perçue auprès des communes. Comment travailler équitablement ?

- **Pertinence de l'échelle de la communauté d'agglomération :** échelle évidente pour la mise en place d'un réseau alimentaire urbain/rural efficace, les communautés d'agglomération ont un réel rôle à jouer pour rétablir les liens ville/campagne, notamment au sein des circuits courts
- **L'alimentation comme vecteur de lisibilité de la CALI** et comme vecteur de lien tant avec Libourne qu'avec Bordeaux
- **Un territoire essentiellement viticole qui doit se reconvertir à la production alimentaire :**
 - La question de la transmission des exploitations : si la crise économique s'installe pour plusieurs années, quel avenir pour les viticulteurs ? Qui va reprendre les exploitations, avec quel capital, pour quelles productions ? Comment revenir à une pratique de polyculture et d'élevage ? Comment réacquérir les savoir-faire et les matériels nécessaires ? Les formations agricoles sont-elles adaptées ? Comment sortir de la viticulture de la crise en transférant une partie des surfaces viticoles aux productions alimentaires ? Nécessité d'encourager les conversions à la viticulture biologique (*vin de meilleure sécurité sanitaire, meilleures marges financières, création d'emplois locaux, ne détériore pas la qualité des sols et ne pollue pas les masses d'eau de surface et les nappes phréatiques ...*)
 - Les différents modèles climatiques désignent le grand sud-ouest comme la région française la plus concernée par la hausse des températures, déjà constatée mais surtout à venir, avec +2 à 4°C d'ici la fin du siècle. Or, les aléas climatiques (sécheresse, événements climatiques violents) rendent le territoire de la CALI, très viticole particulièrement vulnérable.
- **Lien CALI/Bordeaux :** La présence du marché bordelais pourrait-elle être une chance ? → Profiter de la proximité de Bordeaux pour recréer une ceinture verte vivrière dans le libournais. La métropole peut-elle garantir des marchés particuliers ? Quelles négociations avec la métropole pour établir des relations ville/campagne ?
- Quelles sont les attentes des consommateurs ? Que sont-ils prêts à payer ?
- La CALI peut-elle mettre en place des pépinières d'installation d'agriculteur en acquérant du foncier ? Renforcer la présence du bio dans les cantines scolaires ?
- La CALI peut assurer la promotion d'une agriculture paysanne biologique, développer les circuits courts type AMAP, introduire progressivement le bio local dans les cantines scolaires, favoriser la création de jardins partagés...

- **Faire du lien avec Libourne** : Les communes, centre des agglomérations peuvent se rapprocher des intercommunalités pour optimiser leur politique sociale et trouver des solutions à leur problématiques d'approvisionnement de la restauration collective, de soutien aux populations des quartiers défavorisés. Quels liens entre CALi et Libourne-centre ?
- Faire du lien entre la CALI et le Pays du Libournais, car en termes de cohérence territoriale, c'est une échelle pertinente

Pistes d'action

- Solidarité territoriale : Actions concrètes de solidarité territoriale entre métropole bordelaise et la CALI : actions foncières, soutien agriculteurs, quelles modalités entre 2 EPCI ? coopératives, chambres consulaires ? Quelles relations urbain/rural pour une meilleure gouvernance alimentaire des territoires ? Des politiques et une gouvernance alimentaire entre acteurs publics et privés : quelles modalités ?
- La concertation citoyenne peut-elle être un premier levier pour impulser une démarche de gouvernance alimentaire ? L'alimentation est un sujet concret qui parle aux gens. Il faut mettre en place des concertations ciblées sur des sujets bien appréhendés par les gens.
- Diffuser les démarches de sensibilisation et les initiatives à destination des exploitants du territoire

Zoom solidarité territoriale

- 1) Solidarité territoriale CALI<-> Libourne
- 2) Solidarité territoriale CALI <-> avec autres communes ou intercommunalités
- 3) Solidarité territoriale CALI <-> Bordeaux

Quels outils de solidarité territoriale en faveur de l'alimentation/l'agriculture

- Fonds de solidarité territoriale
- Périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PEAN)
- Contrat de solidarité territoriale (aménagement équilibré du territoire pour une cohésion sociale et territoriale, solidarité entre collectivités, entre communautés de communes, entre métropole et pays...) : possibilité de rédiger un document « Ambition 2020 pour l'alimentation », structuré autour de priorités définies. Ce document pourrait être issu de concertation avec l'ensemble des acteurs locaux
- Société coopératives agricoles

VI. Acteurs en lien avec l'alimentation sur le territoire de la CALI

Structure	Contact	Adresse	Informations/Remarques
AMAP			
AMAP Castillon	Joël Dominique		
AMAP Clérac	05 46 04 03 03 biochemins@biochemins.fr	Lieu dit Grand Village Clérac	
AMAP Coutras	Rosette Lamoure, 05 57 69 70 30		
AMAP Lapouyade	Benedicte Bernier		
AGAPES (Association pour garantir une agriculture paysanne équitable et solidaire)	Sandrine Durand, coprésidente avec Agnès Séjournet 05 57 24 89 08	Libourne	Construite sur le modèle d'une AMAP avec un cadre plus léger, l'Agapes distribue à Libourne des paniers alimentaires biologiques à des consommateurs acteurs.
Groupes d'achat et paniers bio			
Paniers des familles		Bonzac	
Paniers bio Libourne	Richard, Bernard, Martine et Aude		
Les Bouyricous de Pellegrue		Saint Loubes	Produits bio, locaux, commande sur internet (doodle)
Les caissettes de viande bio			
Associations			
La Main Vayres'te		44, avenue de Libourne 33870 Vayres	Association de jardins partagés de la commune de Vayres
Arrpej les cygnes de Vie		Castillon- la-Bataille	Association de lutte contre l'exclusion des jeunes. Actions créatrices de lien social (repas de quartier, ateliers musique, théâtre, actions de préventions, etc...)

Saluterre		Sainte Foy La Grande	Issu du monde associatif, SaluTerre est aujourd'hui une entreprise qui agit résolument dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Spécialiste des jardins partagés et du lien jardins partagés/alimentation.
Association des Jardins Familiaux		Libourne	
Association Solensemble		Saint-Germain du Puch	Jardins partagés
Libournais en transition			Collectif, lieu d'échange, de convergence, d'information, et d'accompagnement de la transition écologique et sociale.
Trans'lib		59 rue Waldeck Rousseau 33500 Libourne	L'association Trans'lib a pour objectif de fédérer les associations du libournais autour d'actions et d'initiatives communes.
Alter'lib	alterlib@mailoo.org		Association de la gauche alternative et écologiste du libournais
Secours populaire français		Rue Edouard Branly BP25 Tél. : 05 57 69 33 33 COUTRAS	
Les restaurants du cœur Guitres	Tél. : 05 57 69 13 85	13 rue Hovyn de Tranchère Guitres	
Organismes de formation			
Organisme de formation en alimentation biologique (OFAB)		28 rue Géreaux 33500 Libourne	
Entreprises			

SARL OSSARD			Traiteur en charge du service « portage des repas » de la CALI, assure le transport et la distribution des repas grâce à des véhicules frigorifiques
Organismes publics			
SMICVAL	Dominique Delpech, animatrice SMICVAL	8 route de la Pinière Saint Denis de Pile	
Office de tourisme intercommunal (OTI)			Proposent-ils des programmes de sorties gastronomiques par exemple ?
CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) de Libourne			
Conseil de développement du Pays du libournais			
Syndicat mixte du pays du libournais		Saint Denis de Pile	Le syndicat a pour objet de promouvoir les propositions, la réalisation et la cohésion des projets et actions de développement durable sur le territoire du Pays du Libournais